



Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions

Animateur : M. MOZGALA

Membres : Mmes FORBIN, LEBLOND, QUENTEL,
MM. BEAUJOUAN, BEZIA, EYL, LE BOULC'H, LE PRUNENEC, RAMACKERS

PV du 23 janvier 2024

Les rencontres du 14 janvier 2024 sont reportées au 25 février 2024.

DEROGATIONS – SAISON 2023/2024 – HORAIRES DE LA DERNIERE RENCONTRE

Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler pour la dernière journée de championnat le même jour (les deux dernières journées pour la D1 du Championnat Départemental Seniors en application de l'article 10.3 du RSG de la LPIFF), à l'heure officielle. La Commission compétente peut exceptionnellement, après avis du Comité Directeur, déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations. (Article 10.3 du RSG du DEF).

Lors de la dernière rencontre se déroulant sur le weekend des 1^{er} et 2 juin 2024, en cas de terrain fermé par Arrêté Municipal, il sera demandé un terrain de repli qui devra être validé par la Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions.

Les décisions de la Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du RS du DEF.

AVIS IMPORTANT : FERMETURE TERRAINS

En raison de nombreux matchs en retard dus à la fermeture des terrains par les municipalités et en conséquence de cette situation, des difficultés rencontrées pour l'organisation des compétitions, la Commission décidera des rencontres à jouer.

Les clubs disposant de terrain synthétique homologué devront impérativement mettre ces terrains à disposition de ces dites rencontres en cas de fermeture des structures engazonnées. Pour les rencontres départementales autres, prévues initialement sur le terrain synthétique, à la même heure, elles seront reportées à une date que fixera la Commission d'Organisation des Compétitions.



L'article 10 du RSG reste applicable, seule la Commission compétente peut accorder des dérogations éventuelles dans les délais réglementaires.

CORRESPONDANCE

La Commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leurs rencontres, ils doivent impérativement indiquer **sur papier officiel du club** (ou mail officiel), les indications suivantes en référence :

- Championnat ou coupe
- Catégorie
- Division et poule
- Numéro du match
- Date

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la Commission.

Traitement des courriers réceptionnés au plus tard à 16h00, le jour de la réunion.

MODIFICATION DE MATCH

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des **demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs.**

Les clubs demandant des modifications sur les matches de coupes sont priés de le faire dans les 5 jours suivant le tirage (art. 4.2 du règlement des coupes).

A noter :

Les demandes de report concernant les journées inscrites au calendrier général ne seront acceptées par la Commission que si la date de jeu est avancée.

FEUILLES DE MATCHES

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.

Toutes les compétitions Seniors, Jeunes, CDM, Vétérans, +45 ans, Seniors F à 11 et Jeunes F à 8 sont en FMI.

Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier (épreuves, autres compétitions, édition et extractions, rencontres, feuille de match PDF, puis choisir type de poules et date de match).

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

FORFAITS AVISÉS

Rappel de la procédure (art 23.2 du RSG du DEF).

Un forfait est considéré comme « avisé » lorsque l'adversaire et le District ont été prévenus par écrit (lettre ou fax ou courriel officiel du club) au plus tard le VENDREDI 12 HEURES pour une rencontre programmée le WE (ou au plus tard à 12 h, le dernier jour ouvrable avant la date de la



rencontre qui est programmée en semaine. Si le dernier jour ouvrable est un samedi, le délai limite est fixé au VENDREDI 12 HEURES).

DELEGATIONS

Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. L'indemnité de déplacement est à la charge du club demandeur. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre au District (art. 19.4 du RSG du DEF).

Ce formulaire est disponible sur le site Internet : <http://essonne.fff.fr> (formulaires : demande de délégué officiel).

Courriel de Cœur d'Essonne Agglomération

Pour rappel les stades Babin à la Norville et Faillu à Egly sont fermés les jours fériés.

Arrêté Municipal de la Mairie de Villabé

Fermeture du terrain en herbe du Gymnase Le Bras De Fer à partir du 7 novembre 2023 jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie de Saint Germain lès Corbeil

Fermeture du stade municipal du 29 novembre 2023 au 28 février 2024.

Arrêté Municipal de la Mairie de Quincy sous Sénart

Fermeture du stade municipal Maurice Perraguin du 11 décembre 2023 jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie de Yerres

Fermeture des terrains en herbe des stades Léo Lagrange et Pierre Mollet à compter du 9 janvier 2024 jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie de Fleury

Fermeture du Complexe sportif Jacques Anquetil du 16 janvier 2024 au 31 janvier 2024.

Arrêté Municipal de la Mairie de Grigny

Fermeture du terrain d'honneur du stade Jean Miaud du 12 janvier 2024 au 18 février 2024.

Arrêté Municipal de la Mairie de Soisy sur Seine

Réouverture des stades Donjons et Marchand à compter du 23 janvier 2024.

Arrêté Municipal de la Mairie de Wissous

Fermeture du terrain de football de Château Gaillard du 9 janvier 2024 au 26 février 2024 inclus.

Arrêté Municipal de la Mairie de Saint Michel sur Orge

Fermeture des terrains de football engazonné Lucien Simon et rouge en schiste le 28 janvier 2024.

Courriel de Cœur d'Essonne Agglomération

Fermeture du stade Babin à La Norville les samedi 4 mai 2024 et samedi 8 juin 2024.



Arrêté Municipal de la Mairie de Paray Vieille Poste

Fermeture du terrain de football du stade Jean Bouin du 11 janvier 2024 jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie d'Épinay sur Orge

Fermeture du terrain de football du stade du Breuil du 16 janvier 2024 au 31 janvier 2024.

Arrêté Municipal de la Mairie de Plessis Pâté

Fermeture du terrain de football en herbe du centre sportif Le Colombier du samedi 27 janvier au dimanche 28 janvier 2024 inclus.



COUPES

Les rencontres de Coupe Essonne U14 du 13 janvier 2024 sont reportées au mercredi 24 janvier 2024 à 18h30 (date butoir : 7 février 2024), sous réserve de l'éclairage.

Rappel :

Les clubs dont les équipes sont encore qualifiées en coupe L.P.I.F.F. devront présenter une équipe (article 4.5 du règlement de la coupe de l'Essonne U14).

Matches à jouer le 28 janvier 2024

- Seniors Essonne 1/16^{ème} de finale
- Seniors District cadrage avant 1/8^{ème} de finale
- Vétérans 1/16^{ème} de finale
- U16 1/16^{ème} de finale
- U18 1/16^{ème} de finale

Rappel :

Les clubs dont les équipes sont encore qualifiées en coupe L.P.I.F.F. devront présenter une équipe (article 4.5 du règlement des coupes de l'Essonne Seniors, U16 et U18).

Tirage le mardi 30 janvier 2024 à 18h30
Au District salle Gaston Villadier

U14 (1/8^{ème} de finale) à jouer le 10/02/2024

Seniors F à 11 (cadrage avant 1/4 de finale) à jouer le 10/02/2024

U15F à 8 (cadrage avant 1/8^{ème} de finale) à jouer le 10/02/2024

U15F à 8 (1/8^{ème} de finale) à jouer le 24/02/2024

Calendrier prévisionnel des prochains tours de Coupe :

	Cadrage	1/16^{ème}	1/8^{ème}	1/4	1/2
Seniors Essonne		28/01/2024	18/02/2024	31/03/2024	21/04/2024
Seniors District	28/01/2024 avant : 1/8^{ème}		18/02/2024	31/03/2024	21/04/2024
Vétérans		28/01/2024	18/02/2024	31/03/2024	21/04/2024
+ 45 ans			18/02/2024	31/03/2024	21/04/2024
CDM			18/02/2024	31/03/2024	21/04/2024
U18		28/01/2024	18/02/2024	31/03/2024	21/04/2024
U16		28/01/2024	18/02/2024	31/03/2024	21/04/2024
U14		13/01/2024	10/02/2024	30/03/2024	20/04/2024
Seniors F à 11	10/02/2024 avant : 1/4			30/03/2024	20/04/2024
U15 F à 8	10/02/2024 avant : 1/8^{ème}		24/02/2024	30/03/2024	20/04/2024



HORAIRES PARTICULIERS/CHANGEMENT DE TERRAIN

U14

Pour les demandes d'horaires particuliers au-delà de 15 h 30, accord de la Commission sous réserve que le club soit doté d'un éclairage homologué selon les prescriptions de la FFF et classé par la Commission compétente :

Milly Gatinais FC

U14 D3/A

Stade Municipal à Maisse
(terrain en herbe)

Accord de la Commission.

U16

Pour les demandes d'horaires particuliers au-delà de 15 h 30, accord de la Commission sous réserve que le club soit doté d'un éclairage homologué selon les prescriptions de la FFF et classé par la Commission compétente :

Milly Gatinais FC

U16 D3/A

Stade Clovis Lelong 1 à Milly la Forêt
(terrain en herbe)

Accord de la Commission.

FOOT FEMININ

FMI NON PARVENUE DU 20 JANVIER 2024

U15 F à 8 * Poule B

Match n° 27361415 * MNVDB FC 1 / Pays Limours ENT 1

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 30 janvier 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI.

Seniors F à 11 * D1

TI 72 h du 20 janvier 2024 à jouer à une date ultérieure

Boissy sous St Yon FC 1 / Palaiseau US 1

TI 72 h du 20 janvier 2024 à jouer le 17 février 2024

Athis-Mons USO 1 / Trois Vallées FC 1

TI FMI du 20 janvier 2024 à jouer à une date ultérieure

Ignny AFC 1 / Val Yerres Crosne 1



U18 F à 8

TI 72 h du 20 janvier 2024 à jouer le 17 février 2024

Dourdan Sports 1 / Mennecey CS 1

Ste Geneviève FC 1 / Villabé ETS 1

Match n° 27368413 du 20 janvier 2024

Pays Limours ENT 1 / Verrière le Buisson 1

Demande de Pays Limours ENT d'inversion de la rencontre via Footclubs.

Accord de Verrières le Buisson.

Accord de la Commission.

Le match retour (n° 27368437) aura lieu le 25 mai 2024 à Limours.

COUPES ESSONNE ET DISTRICT SENIORS

Demandes de changement de terrain via Footclubs

Orsay Bures FC 1 / Evry Courcouronnes 1 * Essonne

Linaz Montlhéry ESA 1 / Savigny Foot CO 1 * Essonne du 31 janvier 2024

Accord de la Commission.

Demandes de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Breuillet FC 2 / Viry Chatillon ES 2 * District

Accord de la Commission, sous réserve de l'éclairage.

Demande de changement d'heure via Footclubs

St Michel FC 2 / Evry FC 2 * District

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.

Match n° 27793756 du 28 janvier 2024

Fleury FC 91 2 / Montgeron ES 1 * Essonne

Demande de Fleury 91 FC de changement de date, d'heure et de terrain via Footclubs.

Courriel de Fleury 91 FC.

En raison d'une rencontre de Ligue pour Fleury 91 FC, la rencontre est reportée au mercredi 7 février 2024 à 20 h 00 (date butoir), sous réserve de l'éclairage.

Match n° 27793758 du 28 janvier 2024

igny AFC 1 / Val Yerres Crosne 1 * Essonne

Demande de Val Yerres Crosne de changement de date via Footclubs.

En raison d'une rencontre de Ligue pour Val Yerres Crosne, la rencontre est reportée au mercredi 31 janvier 2024 à 20 h 00 (date butoir le 7 février 2024), sous réserve de l'éclairage.

Match n° 27793759 du 28 janvier 2024

Epinay sur Orge SC 1 / Palaiseau US 1 * Essonne

Courriel d'Epinay sur Orge SC demandant un changement d'heure.

Sans l'accord du club adverse, la Commission maintient la rencontre à 15 h 00.



Match n° 27793762 ou 27793763 du 28 janvier 2024

Etampes FC 1 / Ballanvilliers AS 1 ou Etampes FC 1 / Plateau Saclay ES 1 * Essonne

La rencontre d'Etampes FC est reportée au mercredi 7 février 2024 à 20 h 00 (date butoir), sous réserve de l'éclairage, en raison d'une procédure en cours.

Match n° 27793765 du 28 janvier 2024

Massy 91 FC 1 / Morangis Chilly FC 1 * Essonne

Courriel de la Ligue de Paris.

En raison d'une rencontre de Ligue pour Massy 91 FC, la rencontre est reportée au mercredi 7 février 2024 à 20 h 00 (date butoir), sous réserve de l'éclairage.

CHAMPIONNAT SENIORS

FMI NON PARVENUES DU 21 JANVIER 2024

D4/A

Match n° 26517621 * Etampes FC 2 / Vigneux FCO 2

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 30 janvier 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI.

D4/B

Match n° 26215842 * Athis-Mons USO 1 / Grigny US 3

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport de l'arbitre. Remerciements.

Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.

D5/C

Match n° 26099073 * Horizon Aventure ASS 1 / Benfica Yerres 1

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 30 janvier 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI.

Match n° 26099074 * Orsay Bures FC 3 / Bondoufle AMC 2

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Il s'agit d'une défaillance technique de la tablette.

TI 72 h du 21 janvier 2024 à jouer à une date ultérieure

Savigny Foot CO 1 / Ste Geneviève FC 3 * D1

Orsay Bures FC 1 / St Michel FC 91 1 * D1

Tremplin Foot 1 / Ulis CO 2 * D1



Evry FC 2 / Morangis Chilly FC 3 * D2/A
Lissois FC 1 / Etampes FC 1 * D2/B
Draveil FC 2 / Courcouronnes FC 2 * D2/B
Dourdan Sports 1 / Itteville AS 1 * D2/B
St Germain Saintry 1 / Pays Limours ENT 1 * D2/B
Evry Courcouronnes 1 / Gif SFOC 1 * D3/B
Val Yerres Crosne 3 / Port. Ris Orangis US 1 * D3/B
Lissois FC 2 / Milly Gatinais FC 2 * D4/A
Ste Geneviève FC 4 / Trois Vallées FC 1 * D4/A
Ris Orangis US 2 / Epinay Athlético FC 2 * D4/A
Aigle Fertoise 2 / Morsang sur Orge FC 2 * D5/A
Port. Ris Orangis US 2 / MNVDB FC 2 * D5/B
Draveil FC 3 / Lissois FC 3 * D5/B
Boissy sous Saint Yon FC 1 / SO Vertois 1 * D5/B
Pays Limours ENT 2 / Jeunesse Etampoise 2 * D5/B
Arpajonnais RC 2 / Ballancourt FC 1 * D5/C

TI FMI du 21 janvier 2024 à jouer à une date ultérieure

Ignny AFC 2 / Evry FC 1 * D1
Paray FC 2 / Ris Orangis US 1 * D2/A * Courriel de l'arbitre. Remerciements.

TI du 21 janvier 2024 à jouer à une date ultérieure

Grigny US 2 / Draveil FC 1 * D1
Grigny FC 1 / Janville Lardy ASL 1 * D3/B * Rapport de l'arbitre. Remerciements.
Arpajonnais RC 1 / Tremplin Foot 2 * D4/B* Rapport de l'arbitre. Remerciements.

Demandes de changement d'heure via Footclubs

Ignny AFC 2 / Evry FC 1 * D1
Draveil FC 3 / Lissois FC 3 * D5/B
Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.

Match n° 26216232 remis au 25 février 2024

Juvisy Académie 1 / Coudraysien FC 1 *
Demande de Coudraysien FC de changement de date via Footclubs.
La Commission ne peut donner son accord, sans l'accord du club adverse et maintient la rencontre au 25 février 2024.

COUPE ESSONNE CDM

Demande de changement de terrain via Footclubs

Arpajonnais RC 5 / Ballancourt FC 5 du 31 janvier 2024
Accord de la Commission, sous réserve de l'éclairage.



Match n° 27653516 du 10 décembre 2023

Fontenay Vicomte FR 5 / Val Yerres Crosne 5

Retour du dossier de la Commission des Statuts et Règlements du 11 janvier 2024 donnant match perdu à Fontenay Vicomte FR.

L'équipe de Val Yerres Crosne 5 est qualifiée pour le prochain tour.

CHAMPIONNAT CDM

FMI NON PARVENUE DU 7 JANVIER 2024

D1

Match n° 26517248 * SO Vertois 5 / Pays Limours ENT 5

Reprise du dossier.

FMI transmise tardivement, le 21 janvier 2024 à 15 h 50.

Amende réglementaire à SO Vertois pour transmission tardive.

TI 72 h du 21 janvier 2024 à jouer à une date ultérieure

Pays Limours ENT 5 / Les Lusitaniens 5 * D1

Sermaise FC 5 / Fontenay Vicomte FR 5 * D1

So Vertois 5 / Villemoisson FC 5 * D1

Pecqueuse AS 5 / Ollainville AS 5 * D2

St Chéron ES 5 / Arpajonnais RC 6 * D2

TI du 20 janvier 2024 à jouer à une date ultérieure

Grigny US 5 / Milly Gatinais FC 5 * D1

Match remis du 14 janvier 2024 non joué suite à l'annulation des rencontres par le District à jouer à une date ultérieure

Pays Limours ENT 5 / Fontenay Vicomte FR 5 * D1

Demandes de changement de terrain via Footclubs

Villabé ETS 5 / Longjumeau FC 5 * D1

Plateau Saclay ES 5 / Bergeries AS 5 * D2

Accord de la Commission.

COUPE ESSONNE U14

Demande de changement d'heure et d'installation via Footclubs avec accord des deux clubs

Brétigny FCS 1 / Massy Academy 1

Accord de la Commission, sous réserve de l'éclairage.

Demandes de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Draveil FC 1 / Mennecy CS 1

Linas Montlhéry ESA 1 / Ste Geneviève FC 1

Accord de la Commission, sous réserve de l'éclairage.



Match n° 27690859 du 24 janvier 2024

Aigle Fertoise 1 / Bondoufle AMC 1

Courriel d'Aigle Fertoise.

En l'absence d'éclairage homologué à la Ferté Alais, la rencontre se déroulera à Bondoufle à 18 h 30 (art.7.4 du règlement de la Coupe Essonne U14).

Les frais d'arbitrage sont à la charge d'Aigle Fertoise.

Match n° 27690866 du 24 janvier 2024

Grigny US 1 / Brunoy FC 1

Courriel de Brunoy FC.

Demande de Brunoy FC de modification de date via Footclubs.

En raison de l'annulation de la détection du District, la Commission maintient la rencontre le 24 janvier 2024) à 18 h 30.

Match n° 27690874 du 24 janvier 2024

Milly Gatinais FC 1 / Palaiseau US 1

Courriel de Milly Gatinais FC demandant un changement de terrain.

La rencontre se jouera au stade Municipal à Boutigny sur Essonne (terrain en herbe).

Accord de la Commission, sous réserve de l'éclairage.

CHAMPIONNAT U14

FMI NON PARVENUE DU 20 JANVIER 2024

D4/D

Match n° 26772307 * Athis-Mons USO 1 / Mennecy CS 1

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 30 janvier 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI.

TI 72 h du 20 janvier 2024 à jouer à une date ultérieure

Savigny Foot CO 1 / Soisy sur Seine AS 1 * D2/A

Ste Geneviève FC 1 / Ballancourt FC 1 * D2/A

Pays Limours ENT 1 / Ris Orangis US 3 * D3/D

Vert le Grand US 1 /Aigle Fertoise 1 * D4/A

Evry Courcouronnes 1 / Sud Essonne 2 * D4/B

Courcouronnes FC 2 / Plessis Pâté ES 1 * D4/D

TI 72 h du 20 janvier 2024 à jouer le 10 février 2024

Draveil FC 2 / Savigny Foot CO 2 * D3/A

St Germain Saintry 1 / Viry Chatillon ES 2 * D3/A

Port. Ris Orangis US 1 / St Germain les Arpajon 1 * D3/B

Evry FC 4 / Janville Lardy ASL 1 * D4/A



TI 72 h du 20 janvier 2024 à jouer le 24 février 2024

Ris Orangis US 2 / Longjumeau FC 1 * D2/B

TI FMI du 20 janvier 2024 à jouer le 10 février 2024

Palaiseau US 2 / Dourdan Sports 1 * D1

Villemoisson FC 1 / Epinay Athlético FC 2 * D4/C

TI du 20 janvier 2024 à jouer à une date ultérieure

Arpajonnais RC 1 / Ulis CO 1 * D1 * Rapport de l'arbitre. Remerciements.

Grigny US 2 / Mennecy CS 1 * D2/A * Rapport de l'arbitre. Remerciements.

Paray FC 1 / Draveil FC 1 * D2/B* Rapport de l'arbitre. Remerciements.

TI du 20 janvier 2024 à jouer le 24 février 2024

Grigny US 4 / MNVDBF FC 2 * D4/B

Arpajonnais RC 3 / Coudraysien FC 1 * D4/B

Match remis du 16 décembre 2023 à jouer le 10 février 2024

Plessis Pâté ES 1 / Montgeron ES 2 * D4/D

Demande de changement de terrain via Footclubs

Coudraysien FC 1 / Draveil FC 3 * D4/B

Accord de la Commission.

Demandes de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Draveil FC 2 / Sud Essonne 1 * D3/A

Sud Essonne 2 / Arpajonnais RC 3 * D4/B

Accord de la Commission.

Demande de changement de date via Footclubs avec accord des deux clubs

(du 25 novembre 2023 remis au 10 février 2024)

Epina sur Orge SC 3 / Plessis Pâté ES * D4/D

Accord de la Commission pour jouer le 16 mars 2024.

Demandes de changement d'heure via Footclubs

Draveil FC 2 / Savigny Foot CO 2 * D3/A

Vigneux FCO 2 / Evry FC 3 * D3/D

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.

Match n° 26122039 du 27 janvier 2024

Paray FC 2 / Massy 91 FC 3 * D3/B

En raison d'une rencontre de Coupe de Ligue U15 F, à la même heure, la Commission reporte la rencontre au 10 février 2024.



Match n° 26122040 du 27 janvier 2024

Boussy-Quincy FC 1 / Fleury 91 FC 3 * D3/B

Courriel de Fleury 91 FC et demande de Fleury 91 FC de changement de date via Footclubs.

Au vu du motif invoqué, la Commission maintient la rencontre.

Match n° 27131982 du 27 janvier 2024

Villabé ETS 3 / Evry Courcouronnes 1 * D4/B

Arrêté Municipal de fermeture.

La Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.

Match n° 26772315 du 27 janvier 2024

Plessis Pâté ES 1 / Epinay sur Orge SC 3 * D4/D

Arrêté Municipal de fermeture du terrain en herbe.

La rencontre se jouera sur le terrain stabilisé.

COUPE ESSONNE U16

Demande de changement d'heure via Footclubs

Dourdan Sports 1 / Epinay Athletico FC 1

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.

Demande de changement de date et d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Wissous FC 1 / Brétigny FCS 1 * du 28 janvier 2024 au 7 février 2024 à 19 h 00

Accord de la Commission, sous réserve de l'éclairage.

Match n° 27793988 du 28 janvier 2024

Morangis Chilly FC 1 / Viry Chatillon ES 1

Courriel de Viry Chatillon ES demandant le report de la rencontre au 1^{er} février 2024 à 19 h 00.

Au vu du motif invoqué, (match de championnat Ligue pour Viry Chatillon ES), et sans accord du club adverse, la Commission reporte la rencontre au mercredi 31 janvier 2024 à 18 h 30 (date butoir le 7 février 2024), sous réserve de l'éclairage.

Match n° 27793994 du 28 janvier 2024

Massy 91 FC 1 / Ulis CO 1

Demande de Massy 91 FC de changement de date via Footclubs pour jouer le 31 janvier 2024 à 19 h 00.

Au vu du motif invoqué, (match de championnat Ligue pour Massy 91 FC), et sans l'accord du club adverse, la Commission reporte la rencontre au mercredi 31 janvier 2024 à 18 h 30 (date butoir le 7 février 2024), sous réserve de l'éclairage.

Match n° 27793995 du 28 janvier 2024

Mennecy CS 1 / Fleury 91 FC

Demande de Fleury 91 FC de changement de date via Footclubs.

Courriel de Fleury 91 FC.



Au vu du motif invoqué, (match de championnat Ligue pour Fleury 91 FC), la Commission reporte la rencontre au mercredi 31 janvier 2024 à 18 h 30 (date butoir le 7 février 2024), sous réserve de l'éclairage.

Match n° 27793998 du 28 janvier 2024

Milly Gatinais FC 1 / Val Yerres Crosne 1

Demande de Val Yerres Crosne de changement de date via Footclubs.

Courriel de Val Yerres Crosne.

Au vu du motif invoqué, (match de championnat Ligue pour Val Yerres Crosne), la Commission reporte la rencontre au mercredi 31 janvier 2024 à 18 h 30 (date butoir le 7 février 2024), sous réserve de l'éclairage.

Match n° 27793999 du 28 janvier 2024

Grigny US 1 / Tremplin Foot 1

Courriel de Grigny US demandant le report du match de Coupe.

Au vu du motif invoqué, (match de championnat Ligue pour Grigny US), la Commission reporte la rencontre au mercredi 31 janvier 2024 à 18 h 30 (date butoir le 7 février 2024), sous réserve de l'éclairage.

CHAMPIONNAT U16

FMI NON PARVENUE DU 21 JANVIER 2024

D2/B

Match n° 26101535 * Morangis Chilly FC 1 / Ris Orangis US 1

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 30 janvier 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI.

TI 72 h du 21 janvier 2024 à jouer à une date ultérieure

Evry FC 2 / Brétigny FCS 3 * D1

Palaiseau US 2 / Longjumeau FC 1 * D1

Savigny Foot CO 1 / Linas Montlhéry ESA 2 * D1

Ste Geneviève FC 1 / Vigneux FCO 1 * D1

Courcouronnes FC 1 / Tremplin Foot 1 * D2/A

Evry FC 3 / Viry Chatillon ES 2 * D2/A

Draveil FC 1 / Etampes FC 1 * D2/B

Lissois FC 1 / Verrières le Buisson 1 * D3/B

Draveil FC 2 / Palaiseau-Villebon 3 * D4/A

Dourdan Sports 2 / Ste Geneviève FC 2 * D4/B

Port. Ris Orangis US 1 / Evry Courcouronnes 1 * D4/B

Evry FC 4 / Paray FC 2 * D4/C

Tremplin Foot 2 / Aigle-Itteville 1 * D4/D



TI FMI du 21 janvier 2024 à jouer le 18 février 2024

Longjumeau FC 2 / Fleury 91 FC 3 * D4/A

TI du 21 janvier 2024 à jouer à une date ultérieure

Paray FC 1 / MNVDB FC 1 * D2/B * Rapport de l'arbitre. Remerciements.

Grigny US 3 / Ulis CO 2 * D4/C

Demande de changement d'heure via Footclubs

Draveil FC 2 / Palaiseau-Villebon 3 * D4/A

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.

Match n° 26101624 du 21 janvier 2024

Milly Gatinais FC 1 / Villabé ETS 1 * D3/A

Courriels des deux clubs.

Feuille de match papier.

La Commission transmet le dossier à la Commission des Statuts et Règlements.

Match n° 26101844 du 21 janvier 2024

St Germain Saintry 1/ Arpajonnais RC 2 * D3/B

TI 72 h

Courriel de St Germain Saintry demandant un changement de date.

Courriel d'Arpajonnais RC.

Accord des deux clubs pour jouer le 28 janvier 2024 à 12 h 30.

Accord de la Commission.

Match n° 26101820 remis au 18 février 2024

Arpajonnais RC 2 / Wissous FC 1 * D3/B

Demande de Wissous FC de changement de date et d'inversion de la rencontre via Footclubs.

Refus d'Arpajonnais RC.

La Commission maintient la rencontre au 18 février 2024.

Match n° 26101320 du 4 février 2024

Brétigny FCS 3 / Vigneux FCO 1 * D1

Courriel de Brétigny FCS demandant le report de cette rencontre.

Au vu du motif invoqué (Coupe Gambardella), la Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.

Match n° 26101530 remis au 25 février 2024

Grigny US 2 / Brunoy FC 2 * D2/B

Courriel de Brunoy FC demandant de programmer le match au 28 janvier 2024.

Sans l'accord écrit du club adverse, la Commission maintient la rencontre au 25 février 2024.



COUPE ESSONNE U18

Demands de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Paray FC 1 / Vigneux FCO 1

Trois Vallées FC 1 / Ste Geneviève FC 1

Accord de la Commission.

Demande de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Fleury 91 FC 1 / Soisy sur Seine AS 1 du 31 janvier 2024

Accord de la Commission, sous réserve de l'éclairage.

Demande de changement d'heure via Footclubs

Palaiseau US 1 / Boussy-Quincy FC 1

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.

Match n° 27793889 du 31 janvier 2024

Grigny US 1 / Mennecy CS 1

Reprise du dossier.

Courriel de Grigny US demandant à jouer la rencontre à 19 h 30.

Sans l'accord du club adversaire, la Commission maintient la rencontre à 18 h 30.

CHAMPIONNAT U18

FMI NON PARVENUE DU 21 JANVIER 2024

D1

Match n° 26100687 * Etampes FC 1 / Evry FC 2

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

La Commission demande un rapport aux deux clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 30 janvier 2024

TI 72 h du 21 janvier 2024 à jouer à une date ultérieure

Ris Orangis US 2 / Gif SFOC 21 * D3/A

Savigny Foot CO 2 / St Germain Saintry 1 * D3/B

Ste Geneviève FC 2 / Courcouronnes FC 1 * D3/B

TI du 21 janvier 2024 à jouer à une date ultérieure

Arpajonnais RC 2 / Draveil FC 2 * D3/B

Grigny US / Ulis CO * D4/C

Demande de changement d'heure via Footclubs

Viry Chatillon ES 2 / Epinay Atlético FC 1 * D2/B

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué, sous réserve de l'éclairage.



Match n° 26100968 du 21 janvier 2024

Pays Limours ENT 1 / Trois Vallées FC 1 * D2/B

Reprise du dossier.

Demande de Pays Limours ENT d'inversion de la rencontre via Footclubs.

Accord de Trois Vallées FC.

Accord de la Commission.

La rencontre retour (n° 26101008) aura lieu le 26 mai 2024 à Briis sous Forges.

Match n° 26776406 du 21 janvier 2024

Mennecy CS 2 / Epinay sur Orge SC 1 * D3/C

Lecture FMI.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait de l'équipe d'Epinay sur Orge SC 1.

Amende réglementaire à Epinay sur Orge SC.

COUPE ESSONNE VETERANS

Match n° 27794024 du 28 janvier 2024

Janville Lardy ASL 1 / Mennecy CS 1

Demande de Mennecy CS de changement de date via Footclubs.

Refus de Janville Lardy ASL.

La Commission maintient la rencontre au 28 janvier 2024.

CHAMPIONNAT VETERANS

TI 72 h du 21 janvier 2024 à jouer à une date ultérieure

Savigny Foot CO 2 / Vert le Grand US 3 * D4/B

TI 72 h du 21 janvier 2024 à jouer le 18 février 2024

APCSS 1 / Lisois FC 1 * D3/A

Champcueil FC 1 / Evry FC 2 * D3/B

Pers. Comm. Ste Geneviève 1 / SO Vertois 1 * D3/B

Boissy sous St Yon FC 1 / Sermaise FC 1 * D3/C

Aigle Fertoise 1 / Tournelles Concy 1 * D4/A

TI 72 h du 21 janvier 2024 à jouer le 10 mars 2024

Plessis Pâté ES 1 / Linas Montlhéry ESA 2 * D2/A

Milly Gatinais FC 1 / Draveil FC 1 * D2/B

Ris Orangis US 1 / Pays Limours ENT 1 * D3/A

Plateau Saclay ES 2 / Ballainvilliers AS 1 * D3/B

Port. St Michel 1 / MNVDB FC 2 * D4/A

Savigny Foot CO 2 / Vert le Grand US 3 * D4/B

TI FMI du 21 janvier 2024 à jouer le 10 mars 2024

Paray FC 1 / Verrières le Buisson 1 * D1

Villiers sur Orge FC 1 / Dourdan Sports 1 * D4/C



Demande de changement de terrain via Footclubs

Plateau Saclay ES 2 / Bergeries AS 1 * D3/B du 11 février 2024

Accord de la Commission.

Match n° 26116894 du 21 janvier 2024

Breuillet FC 1 / Soisy sur Seine AS 1 * D2/A

La Commission reporte la rencontre au 10 mars 2024.

Match n° 26117113 du 21 janvier 2024

St Michel FC 1 / Montgeron ES 1 * D2/B

La Commission reporte la rencontre au 10 mars 2024.

Match n° 26117413 du 21 janvier 2024

Coudraysien FC 1 / Athis-Mons USO 1 * D3/A

Lecture de la FMI.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait de l'équipe d'Athis-Mons USO 1.

Amende réglementaire à Athis-Mons USO.

+45 ANS

TI 72 h du 21 janvier 2024 à jouer le 18 février 2024

St Michel FC 91 4 / Villabé ETS 4 * Poule A

Bondoufle AMC 4 / Courcouronnes FC 4 * Poule B

Paray FC 4 / Palaiseau US 4 * Poule D

Les Lusitaniens 4 / Villemoisson FC 4 * Poule D

Bergeries AS 4 / Trois Vallées FC 4 * Poule F

AOP Corbeil 4 / Montgeron ES 4 * Poule F

Lisses Foot 91 4 / Port. St Michel 4 * Poule F

TI 72 h du 21 janvier 2024 à jouer le 10 mars 2024

Villebon SPF 4 / Pays Limours ENT 4 * Poule B

Port. Ris Orangis US 4 / Coudraysien FC 4 * Poule C

Aigle Fertoise 4 / St Chéron ES 4 * Poule F

Lisses Foot 91 4 / Port. St Michel 4 * Poule F

TI FMI du 21 janvier 2024 à jouer le 10 mars 2024

Villejust Avenir 4 / Ris Orangis US 4 * Poule B

Ollainville AS 4 / Tigery AS 4 * Poule D

Match remis du 7 janvier 2024 à jouer le 18 février 2024

Villejust Avenir 4 / Les Vieux du Foot 4 * Poule B

Match remis du 21 janvier 2024 à jouer le 18 février 2024

Tournelles Concy 4 / Epinay sur Orge SC 4 * Poule C



Match remis du 21 janvier 2024 à jouer le 10 mars 2024

Soisy sur Seine AS 4 / MNVDB FC 5 * Poule E

Demandes de changement de terrain via Footclubs

Villabé ETS 4 / Breuillet FC 4 * Poule A

Bondoufle AMC 4 / Athis-Mons USO 4 * Poule B

Accord de la Commission.

Match n° 26755375 remis au 28 janvier 2024

MNVDB FC 4 / Orsay Bures FC 4 * Poule C

Reprise du dossier.

Demande de MNVDB FC de changement de date via Footclubs pour jouer le 10 mars 2024.

Sans l'accord écrit de l'adversaire, la Commission maintient la rencontre le 28 janvier 2024.

+55 ANS

TI 72 h du 21 janvier 2024 à jouer le 18 février 2024

Epinay sur Orge SC 6 / Ris Orangis US 6 * Poule B

Viry Chatillon ES 6 / Pays Limours ENT 6 * Poule C

TI Feuille de Match Papier du 21 janvier 2024 à jouer le 18 février 2024

Longjumeau FC 6 / Verrières le Buisson 6 * Poule B

Match remis du 26 novembre 2023 à jouer le 18 février 2024

Villabé ETS 6 / St Michel FC 91 7 * Poule B

Match remis du 14 janvier 2024 à jouer le 18 février 2024

Val Yerres Crosne 6 / Palaiseau US 6 * Poule A

Match remis du 21 janvier 2024 à jouer le 18 février 2024

St Michel FC 6 / Villemoisson FC 6 * Poule A

Demande de changement de terrain via Footclubs

Orsay Bures FC 6 / Villebon SPF 6 * Poule C

Accord de la Commission.